

Suisses engagés dans une mission de maintien de la paix à la fin 1999

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **145 (2000)**

Heft 2

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*

ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

tion complète à Internet, des postes de travail en réseau et accessibles en tout temps sur les places d'armes devraient permettre aux cadres militaires de l'Armée XXI d'acquérir les connaissances militaires exigées où qu'ils soient, partiellement même avant le début du service. Dans la communauté militaire, on doit surtout enseigner et exercer les contenus didactiques qui doivent impérativement être traités en commun.

Carrière professionnelle militaire

Dans l'Armée XXI, ce ne seront plus des «apprentis» qui

formeront des «apprentis». Cela signifie que la future armée aura un plus grand besoin de cadres professionnels militaires. Les plus jeunes officiers de milice auraient la possibilité de s'engager pour une période limitée comme officiers sous contrat. Les officiers particulièrement qualifiés pourraient également s'engager comme officiers de carrière.

Conclusion

L'Armée XXI aura besoin de tous les officiers de l'Armée 95 qui sont ouverts aux idées nouvelles, qui sont prêts à accepter comme des défis des mutations

dans la technologie militaire et qui acceptent d'investir leur force et leur temps, afin de garantir aux cadres et aux militaires qui leur sont confiés une marche de l'instruction et du service du plus haut niveau.

La carrière des cadres dans l'Armée XXI devrait être plus attractive, grâce à un déplacement sensible de l'accent de la conduite de l'instruction vers le commandement de formation. Elle ne sera toutefois pas moins exigeante et restera donc directement utile dans la vie civile.

J. K.

Suisses engagés dans une mission de maintien de la paix à la fin 1999

Croatie	1 observateur militaire
Croatie/Bosnie-Herzégovine	4 UNCIVPOL
Bosnie-Herzégovine	50 Bérets jaunes de la <i>Swiss Headquarter Support Unit</i>
Proche-Orient	8 observateurs militaires
Géorgie	4 observateurs militaires
Kosovo	140 militaires de la <i>Swisscoy</i>
Corée	5 officiers
Vienne/OSCE	2 officiers
Azerbaïdjan	1 spécialiste en banques de données

(*Swiss Peace Supporter 3/1999*)